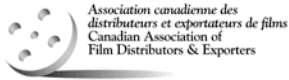


COMMUNIQUÉ

Six associations haussent le ton pour baisser le son

Signature historique d'une entente de collaboration entre 6 associations
de l'industrie du cinéma et de la publicité



Montréal, le 13 juin 2006 – Conscientes des demandes du public, six associations de l'industrie du cinéma et de la publicité québécoise ont convenu de se doter de normes précises afin de fixer un niveau sonore maximal moyen. Cette entente prévoit que les bandes-annonces devront dorénavant respecter la norme de 85 dB Leq(m) et, les publicités, la norme de 82 dB Leq(m). Cette entente vise à faire en sorte qu'à compter du 1er septembre 2006, toutes les bandes-annonces et toutes les publicités présentées sur les écrans de cinéma du Québec respectent ces normes. Tout contrevenant pourra se voir interdire la diffusion de sa bande-annonce ou de sa publicité par les propriétaires de salles de cinéma.

Bien que la majorité des bandes-annonces et des publicités respectent déjà ces normes moyennes, l'industrie a choisi de travailler de concert et arrêter la tendance qui se dessinait depuis quelques années.

Selon le président de l'Association des propriétaires de cinémas et de ciné-parcs du Québec, M. Mario Fortin, « l'expérience cinématographique se doit d'être heureuse; si les cinéphiles n'entrent plus dans les salles parce que le niveau sonore est trop élevé ou qu'ils en sortent en se plaignant de l'expérience qu'ils viennent de vivre, tout le monde y perd ».

L'Association des agences de publicité du Québec (AAPQ), l'Association canadienne des distributeurs et exportateurs de films (ACDEF), l'Association des propriétaires de cinémas et de cinéparcs du Québec (APCCQ), l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) et l'Association des Professionnels en Audio (ASPRAUDIO) travaillent depuis plusieurs mois à ce projet qui s'est déroulé en trois grandes phases : d'abord une sensibilisation de tous et chacun à la problématique; une deuxième phase d'études et de propositions de solutions et enfin une troisième phase de formulation d'une entente et de mise en place des nouvelles procédures.

Parmi ces mesures soulignons également que l'APCCQ mettra en place un programme de vérification et de calibrage des salles de cinéma qui se verront attribuer un certificat de conformité. Tous les autres intervenants auront un rôle technique à jouer dans le processus de production des bandes-annonces et des publicités, ce qui permettra d'assurer un suivi du processus.

Plusieurs pays ont déjà mis en place de telles mesures, notamment les États-Unis et plusieurs pays d'Europe. Les intervenants sont toutefois conscients du fait que la sensibilité individuelle au niveau sonore est affaire de perception. Il est donc probable que des personnes jugeront encore, à l'occasion, que le niveau sonore d'une bande-annonce ou d'une publicité est trop fort. À cet effet, les associations demeureront à l'écoute du public et suivront l'évolution de ce dossier de près

– 30 –

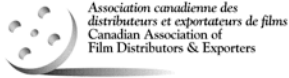
Pour plus d'informations :

Madame Judith Dubeau
IXION COMMUNICATIONS
190 A, de l'Épée
Outremont Qc H2V 3T2
Tél. : (514) 495-8176
judith.dubeau@ixioncommunications.com

NEWS RELEASE

Six associations raise their voices to lower sound level

Historical signing of an agreement between 6 associations from Quebec's film and advertising industries



Montreal, June 13, 2006 – In response to the public's concerns, six associations from Quebec's film and advertising industries have agreed to set up specific standards intended to establish an average maximum sound level in movie theaters. Under this agreement, preview trailers will now have to conform to an 85 dB Leq(m) standard, and ads to 82 dB Leq(m). This agreement aims at ensuring that as of September 1, 2006, all preview trailers and ads presented on the screens of Quebec's movie theaters conform to these standards. The owners of movie theaters will be entitled to decline showing of a trailer or an ad that does not comply with these standards.

Although most of the trailers and ads already comply with these standards, the two industries have chosen to work together in order to put an end to a new trend that has been developing over the last few years.

"The movie-going experience must be a happy one. If movie-goers refuse to enter some theaters because the sound level is too high or if they leave complaining about their experiences, everybody loses", says Mario Fortin, president of the Association des propriétaires de cinémas et de cinéparcs du Québec.

The Association des agences de publicité du Québec (AAPQ), the Association canadienne des distributeurs et exportateurs de films (ACDEF), the Association des propriétaires de cinémas et de cinéparcs du Québec (APCCQ), the Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) as well as the Association des Professionnels en Audio (ASPRAUDIO) have been working together on this project for several months. The project was comprised of three major phases: firstly, problem awareness-building; secondly, studies and solution proposals, and thirdly, development of an agreement and implementation of new measures.

Among these measures, the APCCQ will put in place a checking and calibration program based on which movie theaters will receive a certificate of compliance. All the other stakeholders will have a technical role to play in the production of trailers and ads, which will allow them to follow up on the process.

Several countries have already implemented such measures, namely the United States and several European countries. However stakeholders are conscious of the fact that the awareness of sound level is a matter of individual perception. Therefore, the probability that some people may still find that the sound level of a trailer or an ad is too loud remains. For this reason, the associations will continue to sound out public opinion and will follow up on this issue.

– 30 –

For more information:

Mrs. Judith Dubeau
IXION COMMUNICATIONS
190 A de l'Épée
Outremont Qc H2V 3T2
Phone: (514) 495-8176
judith.dubeau@ixioncommunications.com